

# Renaturation du ruisseau de Beaume Haie

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : CCBPAM / Agence de l'eau
- **Services de la collectivité associés** : Service Urbanisme et Services techniques
- **Budget** : NR
- **Partenaires financiers** : Conseil départemental, Agence de l'eau
- **Partenaires techniques** : Conseil départemental, Agence de l'eau, CCBPAM
- **Date de début du projet** : Novembre 2018
- **Date de fin** : Août 2020



### OBJECTIFS

Le ruisseau de Beaume Haie est alimenté par plusieurs sources (11) et son cours d'eau dans l'espace boisé a été aménagé dans le passé pour permettre l'implantation de la truite, création d'embâcles, mini mare, cascades et déviation de son cours d'eau.

Afin de lui redonner son état initial (cours et rive), une étude renaturation a été menée.

Cette action s'inscrit dans le programme GEMAPI.

### MESURES MISES EN OEUVRE

Suivant des études menées en 2008 par la DREAL et un diagnostic environnementale élaboré par le PNRL en 2015/2016 ont permis d'aboutir à la rédaction d'un plan de gestion, d'aménagement et à la mise en

place d'un programme de valorisation à la synthèse des différents enjeux de conservation de la faune, la flore et habitat a mis en évidence le besoin de restaurer la continuité écologique du ruisseau.

Suppression des embâcles, effacement des seuils, élimination des mares, suppressions des essences exotiques.

Ces travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée mandaté par la communauté de commune du bassin de Pont à Mousson.

Parallèlement lors de 2 années consécutives, un chantier jeune a participé au nettoyage des berges avec le soutien de la communauté de commune, l'agence de l'eau.

## **RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE**

- Maintien des espèces locales sur les lieux
- Intégration à l'ENS du bois de Pagny sur Moselle et ruisseau de Beaume haie ayant une priorité d'achat de terrain assurant la protection des sources par la commune
- Participation de l'ONF à la coupe de bois dans le respect du site ENS

Maintien de la diversité de la faune et la flore.

## **Coordonnées**

Pagny-sur-Moselle

Liens utiles

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

Contact

M. Lionel CHARIS - Adjoint délégué à l'urbanisme et à l'environnement

06 07 16 24 97

[lionel.charis@pagnysurmoselle.fr](mailto:lionel.charis@pagnysurmoselle.fr)